

COLZA

Stades phénologiques et observations du réseau

9 parcelles du réseau ont été observées depuis le bulletin du 6 mai 2013 :

- 28 % sont au stade « les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm » (G2)
- 44 % sont au stade « les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm » (G3)
- 28 % sont au stade « les 10 premières siliques sont bosselées » (G4)



Stade G4 du colza (lundi 13 mai)

	Stade	Charançon des siliques (cuvette)	Charançon des siliques (plante)	Baris (Cuvette)	Méligèthes (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)				
						Oïdium	Phoma	Pseudocercospora	Alternaria	Cylindrospore
87-NEXON	G4	1				25%				
87- ST JUNIEN LES COMBES	G3		0/plante*							
87-RI LHAC RANCON	G4		0/plante*						100%	
87-BREUILAUF A	G3	1	0,5/plante*					100%		
87-LES BILLANGES			Parcelle non observée							
87-BRIGUEIL	G4	0								
87- St HILAIRE LA TREILLE			Parcelle non observée							
23-PARSAC	G2									
23-JOUI LLAT	G3	1			3					40%
23-VIERSAT	G3	5	0,24/plante*	1	3			30%		
23-NOTH			Parcelle non observée							
23-St PIERRE LE BOST			Parcelle non observée							
19-SAINT MEXANT	G2				1					

* Total des individus présents
Nombre total de plantes observées

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°23– 14/05/2013 - Page 1 sur 9

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2012-2013 N°23, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

Charançon des siliques (*Ceutorhynchus assimilis*)

Observations du réseau : Les populations observées sont plus faibles que celles des semaines précédentes. Ce charançon est présent sur 4 des 9 parcelles observées (à Jouillat, Viersat (23), Nexon et Breuilaufa (87)) avec un nombre d'individus par plante compris entre 0,24 à 0,5.

Données de modélisation : L'outil PROPLANT a signalé la fin des vols (selon données Châteauroux, Poitiers).

Période de risque : **du stade G2** (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) **jusqu'au stade G4** (10 premières siliques bosselées).

Seuil de nuisibilité : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne.

Evaluation du risque : aujourd'hui, 100 % des parcelles du réseau sont entrées dans la période de risque (stade de sensibilité - stade G2 - atteint). Les conditions climatiques annoncées pour la fin de semaine sont moyennement favorable au ravageur mais globalement le risque reste élevé.

Rappel : Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles, pour préserver les abeilles (voir encadré abeilles page suivante).

Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Période de risque et seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal Grandes Cultures Limousin N°21 du 30 avril 2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>

Indicateurs de pétales contaminés

Le pourcentage de fleurs contaminées en début de floraison constitue un bon indicateur du risque sclérotinia. En effet, ce sont les pétales de fleurs contaminées qui acheminent la maladie sur les feuilles puis sur tiges.

Interprétation des kits :

- Si moins de 30 % de fleurs contaminées : le risque est faible.
- Au-delà de 30 %, le seuil de nuisibilité est atteint et une vigilance particulière doit être observée sur les parcelles avec un historique Sclérotinia et selon les conditions climatiques.

Résultats des kits limousins :

Cette semaine, les 2 derniers résultats des kits sont disponibles :

- Site de Parsac (23) : **80 %** de fleurs contaminées
- Site de Noth (23) : 10 % de fleurs contaminées

Sur l'ensemble du réseau, 10 des 13 kits se sont révélés positifs.

Évaluation du risque : Compte tenu des conditions climatiques et des résultats des kits, **le risque est élevé à ce jour. Néanmoins, à ce jour, plus aucune lutte n'est envisageable** (chute des premiers pétales passée).

Autres observations du réseau

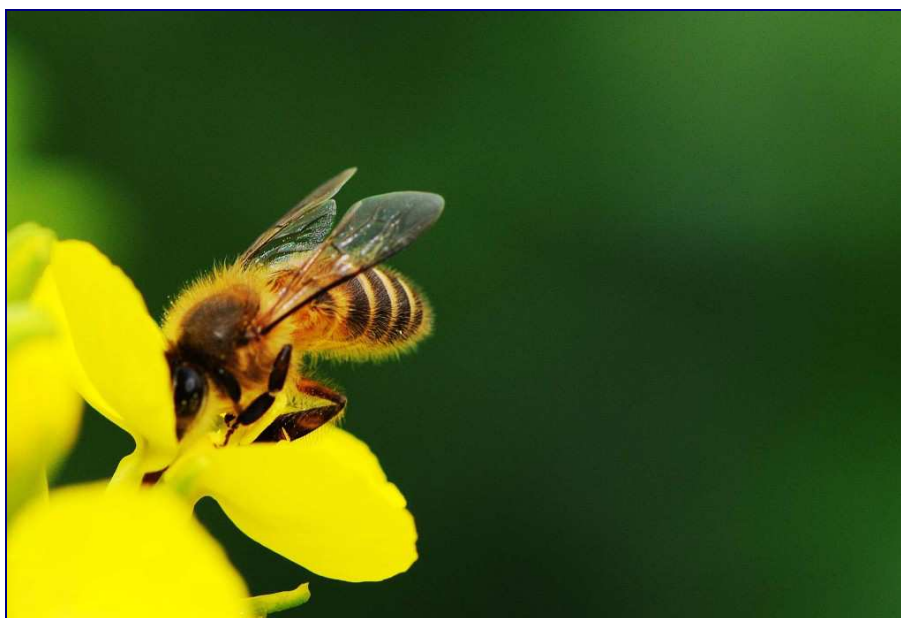
Maladies foliaires

Observations du réseau : On relève toujours la présence de taches d'alternaria, pseudocercospora, cylindrosporiose et oïdium sur les parcelles de Breuilaufa, Nexon, Rilhac Rancon (87), Jouillat et Viersat (23).

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles.

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr



CEREALES A PAILLE

Peu d'évolution par rapport à la semaine précédente, les stades phénologiques évoluent lentement et le régime d'averses qui va se poursuivre reste favorable aux contaminations.

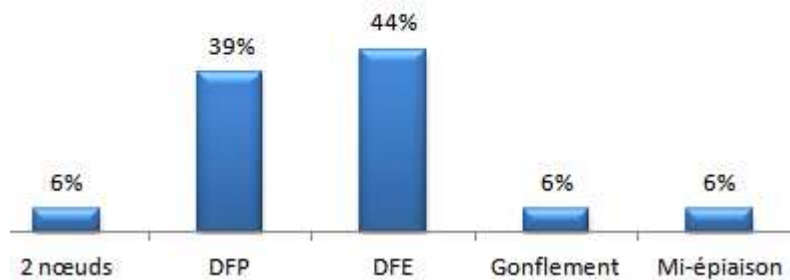
38 parcelles de céréales ont fait l'objet d'une observation : 18 blés, 12 orges et 8 triticales.

Blé tendre d'hiver

Phénologie

Les étages foliaires définitifs sont en place sur plus de la moitié des parcelles du réseau.

Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3*	Septo F2*	Septo F1*
19	St mexant	17-oct	Ludwig	DFE***	30	0	0
19	Perpezac Le Noir	16-nov	Soleiho	Mi-épiaison	100	20	0
23	Viersat	09-nov	Rustic	DFP	0	0	0
23	St Etienne de Fursac	15-oct	Ludwig	2 noeuds	40	0	0
23	Bosmoreau les mines	23-oct	Chevalier				
23	Dun le palestel	24-oct	Chevalier	DFP**	5	0	0
23	Ahun	25-oct	Pajero	DFP	0	0	0
23	Nouzerines	29-oct	Swinggy	DFE	0	0	0
87	Flavignac	10-oct	Apache	DFE	50	0	0
87	St Priest Taurion	18-nov	Aubusson	DFE	0	0	0
87	Nexon	19-oct	Apache	DFP	50	35	
87	Aixe Sur Vienne	20-oct	Arezzo	DFE	0	0	0
87	Coussac Bonneval	23-oct	Apache	DFP	0	0	0
87	Fromental	23-oct	Arezzo	DFE	15	10	0
87	La Croisille Sur Briance	23-oct	Ludwig	DFP	0	0	0
87	Arnac La poste	24-oct	Soissons				
87	Limoges	24-oct	Ephoros	DFP	32	0	0
87	Flavignac	25-oct	Arezzo	DFE	0	0	0
87	Berneuil	26-oct	Ovalo	DFE	0	0	0
87	Breuilaufa	29-oct	Apache	Gonflement	20	0	0

*En fréquence

**Dernière feuille pointante

***Dernière feuille étalée

Piétin-Verse

Observations du réseau

Présence notée cette semaine sur 3 parcelles dont 20 % à Fromental (87)

Le risque est désormais écarté pour toutes les situations du réseau. Les parcelles affectées par le phénomène et les symptômes dénombrés auront été finalement peu nombreux cette saison.

Septoriose

Observations du réseau

Un blé (Saint-Etienne-de-Fursac (23)) est encore à 2 nœuds et ne présente pas de trace sur la F2 déployée du moment.

Au stade DFP, 2 des 7 parcelles ont franchi les seuils de nuisibilité (Nexon et Limoges (87)).

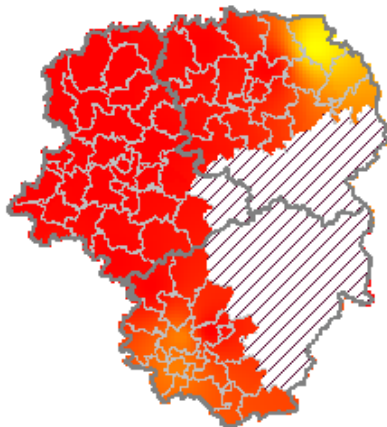
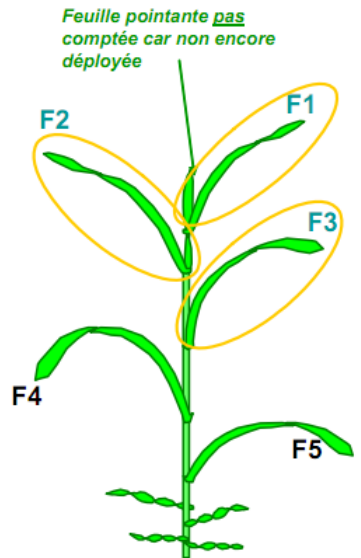
A DFE et plus, 4 des 10 blés notés ont eux aussi atteints les seuils définis ci-dessous.

Estimation du risque

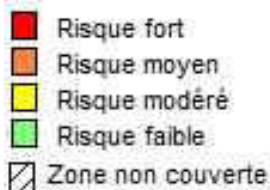
Les températures plutôt fraîches pour la saison allongent les périodes d'incubation et retardent de ce fait les sorties des taches. Les feuilles continuent cependant d'être contaminées à chaque averse conséquente. Le délai s'écoulant entre la contamination et la sortie effective des nécroses est de 15 jours minimum dans les conditions actuelles.

Il est impératif de surveiller les feuilles F3 du moment ou définitives pour toutes les situations au-delà du stade 2 nœuds. La vigilance s'impose particulièrement sur l'ouest et le nord ouest de la région ainsi que sur les variétés sensibles.

Cartographie de l'estimation du risque calculé par le modèle Presept (Invivo) pour un semis du 25/10 :



Indices de risques septoriose



Seuils de nuisibilité :

Au stade 2 nœuds et sur variétés sensibles, le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F2 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.

Ce seuil peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Au stade « dernière feuille pointante », le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F3 du moment (F4 définitives) présentent des nécroses de septoriose.

Ce seuil peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Aux stades « dernière feuille étalée » et plus, le seuil est atteint si plus de 20 % des feuilles F3 définitives présentent des nécroses de septoriose.

Ce seuil peut être remonté à 50 % sur variétés plus résistantes.

Rappelons que l'objectif est de conserver les deux dernières feuilles opérationnelles, puisque la contribution à l'élaboration du rendement est d'environ 40 % pour la F1 finale et de 20 % pour la F2 finale.

Pour les sensibilités/résistances variétales : cf. BSV Grandes Cultures Limousin n°17 du 02/04/2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>.

Oïdium

Quelques pustules sont signalées à Breuilaufa, la Croisille-sur-Briance (87) et Ahun (23) mais à des niveaux faibles.

Estimation de risque : Risque en cas : d'hygrométrie nocturne et temps sec le jour, parcelles abritées du vent, fonds de vallées, fortes densités, sensibilités variétales, forte disponibilité en azote ou encore en cas de présence précoce de parasitisme.

Seuil de nuisibilité (à partir d'épi 1 cm)

- Variétés sensibles : le seuil de nuisibilité est atteint en présence de plus de 20 % de F3, F2 ou F1 déployées atteintes par des feutrages blancs sur au moins 5 % de la surface foliaire.
- Variétés tolérantes : le seuil de nuisibilité est atteint en présence de plus de 50 % de F3, F2 ou F1 déployées atteintes par des feutrages blancs sur au moins 5 % de la surface foliaire

Pour les sensibilités/résistances variétales : cf. BSV Grandes Cultures Limousin n°19 du 16/04/2013, accessible sous <http://www.limousin.synagri.com/>.

Rhizoctone

Progression notable du phénomène qui atteint désormais 45% des parcelles suivies à une fréquence moyenne de 15% de tiges nécrosées.

Jaunisse Nanisante de l'Orge

Une parcelle à Flavignac qui présentait fin octobre 10 % de pucerons manifeste désormais quelques signes de JNO.

Rouille Brune

Elle est notée cette année pour la première fois sur un Apache à Coussac-Bonneval (87) avec 10 % des F2 et 20 % des F3 qui présentent des pustules.

Période de risque

A partir du stade 2 nœuds

Seuils de nuisibilité

Dès la présence des premières pustules sur l'une des 3 feuilles du haut.

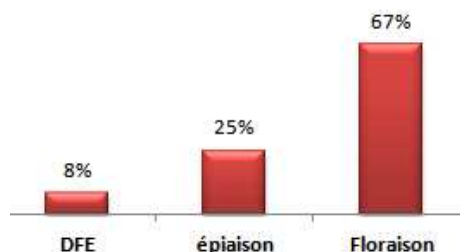
Microdochium nivale

Cette fusariose est signalée sur 10 % des tiges d'un Apache à Breuilaufa (87).

Orge d'hiver

Phénologie

Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
19	Varetz	20-oct	Laverda	Début Floraison
19	Eyburie	25-oct	Himalaya	Mi-Floraison
23	Nouzerines	8-oct	Salamandre	Mi-épiaison
23	Parsac	19-oct	Orjoie	Début Floraison
23	Tardes	25-oct	Platine	Début épiaison
23	St Priest la Plaine	25-oct		
87	Flavignac	04-oct	Platine	Fin floraison
87	Mezieres sur Issoire	06-oct		
87	Nexon	09-oct	Himalaya	Début Floraison
87	Breuilaufa	13-oct	Tatoo	Début Floraison
87	Berneuil	13-oct	Cassia	Début Floraison
87	Limoges	16-oct	Sandra	Mi-épiaison
87	La Croisille s/briance	20-oct	Himalaya	DFE
87	Panzol	23-oct	Himalaya	Mi-floraison

Les maladies et autres phénomènes de fin de cycle commencent à se manifester : ramulariose, grillures et autres taches brunes font l'objet de remontées de la part des observateurs. Progression générale des maladies.

Helminthosporiose

Elle est maintenant installée sur 10 des 12 parcelles suivies cette semaine. 9 sites voient leur F3 et F2 contaminés à des fréquences moyennes de 12 %.

Pas d'explosion pour le moment.

Oïdium

Les pustules sont notées sur 7 des 12 parcelles du réseau. Ils sont visibles sur tous les étages foliaires des Himalaya de Nexon et Panazol. Ailleurs sont affectées à un degré moindre les variétés Cassia, Sandra, Platine, Tatoo.

Rouille naine

Vu sur 2 orges seulement cette semaine : Breuilaufa et Limoges (87).

Rhynchosporiose

Elle est signalée à 3 reprises sur F3 : Limoges, Breuilaufa (87) et Eyburie.

Septoria nodorum

Toujours présente sur les F3 à Limoges et Breuilaufa.

Ramulariose

Présence marquée de la maladie sur Laverda à Varetz (19) et suspicion à Berneuil (87) sur Cassia.

Grillures pollinique

Le 1^{er} cas est noté à Eyburie.

Triticale

Phénologie

Stade phénologique des parcelles du réseau



Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
19	St Hilaire Peyroux	17-oct	Tribeca	
19	Saint Angel	18-oct	Triskell	2 noeuds
19	Montagnac Saint-Hippolyte	20-oct	Trismart	
23	St Chabrais	13-oct	Kéréon	Gonflement
23	Blessac	13-oct	Grandval	DFE
23	Roches	23-oct	kaulos	DFP
23	Colondannes	30-oct	mel Tribeca /Granval	DFE
23	St Sulpice le Guereois	30-oct	Kéréon	Gonflement
87	St Laurent s/Gorre	17-oct	Amarillo	Mi- épiaison
87	La Croisille s/Briance	25-oct	Kortego	
87	Oradour s/ Glane	26-oct	Rotego	
87	St Yrieix la Perche	29-oct	Triskell	DFE
87	Verneuil S/ Vienne	14-nov	Trimmer	

La situation sanitaire est globalement saine.

Oïdium

Nette progression sur Triskell à Saint-Yrieix-la-Perche (100 % des F2). Signalé aussi sur F3 à Roches (23).

La maladie est absente des autres parcelles du réseau.

Microdochium nivale

La maladie est toujours signalée à Saint-Chabrais, Colondannes et Sulpice le G. mais ne semble pas progresser. Des échantillons pour analyses seront prochainement envoyés pour détermination.

MAÏS

Quelques semis ont eu lieu aux alentours du 24/25 avril, et une bonne partie du 4 au 7 mai. Toutefois, il reste encore des semis à réaliser sur l'ensemble de la région sur des sols pas suffisamment réessuyés avant le retour des pluies du 8 mai.

Le réseau Limousin se met en place avec 5 parcelles en Haute-Vienne où le maïs est implanté : Panazol (semis du 22 avril), Cieux (semis du 26 avril), Flavignac, Champsac et Nexon (semis du 5 au 7 mai).

Pour les parcelles levées (Panazol et Cieux), attention aux attaques de limaces sur des plantes qui sont peu poussantes. Météofrance annonce un temps frais (températures en dessous des normales saisonnières), nuageux et des risques d'averses pour la semaine.

Sur certaines parcelles, où le maïs n'est pas levé, bien surveiller le risque limaces et vérifier l'état des graines.

Les fontes de semis (pourriture du grain sans germination ou germination puis arrêt brusque de la croissance avec pourriture de l'extrémité des racines se généralisant à l'ensemble de la plantule qui meurt) risquent d'être importantes avec des sols humides et de faibles températures.

INFORMATION REGLEMENTAIRE : Obligation d'installation de déflecteurs sur tous les semoirs de maïs monograine pneumatique à distribution par dépression, à partir du 1er janvier 2011

Afin de limiter les émissions de poussières issues de semences enrobées, l'arrêté ministériel du 13 avril 2010 **modifie la réglementation sur les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques** en imposant l'installation d'un déflecteur sur les semoirs à maïs de type monograine pneumatique à distribution par dépression. Le déflecteur doit être installé à la sortie de la tuyère du semoir de façon à diriger le flux d'air vers le sol, et à une hauteur recommandée comprise entre 20 et 30 cm du sol.

Cette disposition qui s'appliquait pour les semences enrobées avec un produit insecticide, a été étendue **à l'ensemble des semences de maïs enrobées, quelle que soit la fonction du produit phytopharmaceutique d'enrobage, à compter du 1er janvier 2011.**

En outre cet arrêté impose des précautions afin d'éviter l'entraînement de poussières d'une part, lors des manipulations des graines, et d'autre part, lors du semis proprement dit, quel que soit le type de semoir. Dans le cas où l'on utilise un semoir monograine pneumatique à distribution par dépression, le semis ne peut se faire que si la force du vent est inférieure ou égale à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h) au niveau du sol.

A RETENIR

COLZA

Charançons des siliques : Restez très vigilant car colza en plein dans les stades de sensibilité.

Sclérotinia : Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement de la maladie avec de nombreux pétales sur les fleurs.

MAIS

Limaces : Restez très vigilants sur les parcelles en cours de levée.

BLE TENDRE D'HIVER

Septoriose : Forte vigilance tous les secteurs sur variétés sensibles et moyennement sensibles.

EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES (EVPP) : COLLECTE DU 4 AU 6 JUIN 2013 EN LIMOUSIN

Vous pourrez déposer vos Emballages Vides de Produits Phytosanitaires dans une centaine de sites de collecte des coopératives et négoce de la région, participant à l'opération.

La collecte concerne les bidons, les fûts et les boîtes & sacs vides.

Conformément aux bonnes pratiques, il est demandé de rincer et d'égoutter correctement les bidons vides lors de la préparation du traitement phytosanitaire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre distributeur.

Information de Coop de France Limousin

PROCHAIN BULLETIN 21 MAI 2013



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.